

Image not found or type unknown



Renseignements sur démarches à entreprendre

Par **navarromtth**, le **05/05/2008** à **17:40**

Bonjour, rnvoici mon problème :rnJ'ai acheté une auto dans une concession citroën en sept.2007 garantie jusqu'en aout 2008.rnDepuis il m'est arrivé quelques bricoles avec l'auto, que citroen à pris en charge sans soucis.rnMais maintenant j'ai une panne que le concessionnaire ne veut pas prendre à sa charge alors que la voiture est encore garantie prétextant qu'elle est trop vieille (la voiture).rnDe plus je pensais être en garantie avec le réseau eurocasion (organisme suivant les garantie citroen) et je me suis aperçu qu'il n'y avait aucune trace de mon contrat chez eux, alors que le carnet eurocasion m'a été remis lors de la vente du véhicule.rnrnAlors voila, maintenant je voudrais connaitre les démarches à effectuer pour obliger le garage réparer le véhicule près de chez moi. J'habite le calvados (14) et j'ai acheté la voiture dans l'ile et vilaine (35) mais citroen est une marque nationale.rnrnMerci de votre attention